

CHENÔVE. Une soixantaine de pratiquants, dont douze femmes, ont suivi un stage.

Rencontres sur le tatami

Le week-end dernier, un stage, animé par Marie-Christine Verne, 5^e dan-CEN, s'est déroulé dans les locaux du Club des arts martiaux de Chenôve.

Le Comité départemental d'aïkido et de budo de Côte-d'Or, via le Club des arts martiaux de Chenôve, affilié à la Fédération française d'aïkido et de budo (FFAB), a organisé sur deux jours ce week-end un stage animé par Marie-Christine Verne, 5^e dan-CEN (Chargé d'enseignement national). Le stage s'est déroulé dans d'excellentes conditions avec, notamment, la participation d'une soixantaine de personnes sur les deux jours.

"Pratique et enseignement"

Ce stage, qui a eu lieu pour la deuxième fois à l'initiative de la commission des féminines du Comité départemental, avait pour but d'attirer les femmes à la pratique avec une haute gradée fédérale. Elles étaient une douzaine à avoir participé à ce stage.

Marie-Christine Verne, chargée d'enseignement national, est membre du bureau technique au sein de la FFAB, mais aussi responsable de la commission des féminines.



Les participants au stage de samedi en compagnie de M.-C. Verne, J. Grospretre et P. Lebœuf.
Photo Frédéric Vaussard

Le thème de ce stage "Pratique et enseignement" était le thème fédéral. Jacky Grospretre, président du comité de Côte-d'Or et responsable de la section arts martiaux de Chenôve, donne quelques précisions : « Dans la pratique, j'apprends autant que j'enseigne à l'autre, dans cette relation à deux, tori/uke (tori étant celui qui fait la technique et uke celui qui la subi). Uke devient aïtê (celui qui prête sa main) en guidant tori dans sa construction technique ».

Le travail sur le week-end a donc consisté pour chacun à rester vigilant, dans les aspects posturaux comme l'ho-

rizontalité/verticalité, surveiller ses axes comme genou/cheville ou bassin/colonne, la position du regard, dans les déplacements ou les chutes notamment. Mais aussi dans les notions de martialité : donner à travailler en effectuant une attaque correcte (qui donne du sens), incluant un travail de respiration (ki-ai), respectant le principe d'intégrité tant pour tori (posture et construction technique) que pour aïtê, vigilant face à la réponse de tori, en anticipant la chute arrière, par exemple pour ne pas prendre un coup dans la figure.

L'experte a donné du "grain à moudre" et des axes de re-

cherche. Chacun, à son niveau, a pu appréhender ses défauts et le chemin pour les corriger.

Tous les pratiquants, aussi bien de Bourgogne, de Franche-Comté, de Champagne-Ardenne, et même d'Ile-de-France, ont apprécié la richesse et la précision pédagogiques de l'intervenante. Philippe Lebœuf, président de la Ligue de Bourgogne, a lui aussi participé au stage.

À VENIR

Le prochain rendez-vous est le stage de Gilbert Milliat, 7^e dan, à Chenôve les 29 et 30 janvier.

EN BREF

CHENÔVE Soirée littéraire

Demain, à 20 heures à l'escalier Charcot, les Poètes de l'amitié rendent hommage à Jean Ferrat à l'occasion d'une soirée littéraire baptisée "Goualantes pour Ferrat" avec le soutien de la caisse de retraite AG2R-Isica et de la Ville de Chenôve. Cette soirée verra la participation de Christian Amstatt, Stephen Blanchard, Nathalie Gay, K-J Dji, Jean-Michel Lévenard, Marie-Pierre Verjat-Droit. Sur des textes dits de Jean Ferrat, Louis Aragon et Guy Thomas. Réservations au 03.80.42.06.82, 06.12.68.15.47 ou <http://des-passantes.over-blog.com/>.

Carnet noir

Pour la semaine du 25 au 31 octobre, le service état civil de la mairie a enregistré le décès de Robert André Henri Gauthy.

MARSANNAY-LA-CÔTE

Horaires d'hiver au cimetière

Depuis le 31 octobre, le cimetière est ouvert tous les jours, de 8 à 18 heures, sans interruption.

Grand jeu sur l'affaire "Casimir Malevitch"

En collaboration avec le centre social et culturel, la médiathèque Bachelard organise demain un pique-nique suivi d'un grand jeu énigmatique. Accessible aux jeunes à partir de 10 ans, ainsi qu'aux adultes, ce parcours semé d'énigmes et de défis permettra aux participants de percer tous les secrets de cette affaire nommée "Casimir Malevitch". Renseignements et inscriptions auprès de la médiathèque Bachelard au 03.80.59.64.72.

Spectacle de marionnettes

En partenariat avec la municipalité, l'Association bourguignonne culturelle (ABC) présentera *Au fil d'Edipe*, un spectacle théâtral original, mettant en scène des marionnettes, les mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 novembre, à 20 h 30 à la Maison de Marsannay. Billets à commander au service administration générale de la mairie ou au centre social Bachelard.

MARSANNAY-LA-CÔTE

Les plus belles photos récompensées

Après quinze jours d'exposition à la Maison des sociétés, le jury a décerné les prix aux lauréats du concours photo 2010. Cette année, six photos ont été récompensées, en présence de Jean-François Gondellier, maire, d'élus, du responsable de la section photo du Cercle laïque Marsannay (CLM), du personnel de l'office de tourisme, ainsi que des partenaires du concours.

Dans la catégorie "Architecture d'hier", le premier prix a été décerné à Dominique Barraud pour sa photo *Rue Amiral-Roussin* et le second à Michèle Perassinotti pour sa photo intitulée *Reflets*. Pour le thème "Ar-



Dominique Barraud entourée du maire, du responsable de la section photo du CLM et des membres de l'office de tourisme et de partenaires du concours. Photo Cécile Grapin

chitecture d'aujourd'hui", le premier prix a été remis à Christophe Cugnet avec son cliché *Note architecturale* et le second à Pascal Lazzarot-

ti pour *Habits de lumière*. Le prix du public a été attribué à Jean Malatesta et son cliché *École de commerce 2*. Enfin, la municipalité a

choisi *Perlettes* d'Éric Mary pour réaliser sa carte de vœux 2011 qui sera envoyée à ses partenaires.

Tous les vainqueurs sont repartis avec des lots offerts par l'office de tourisme et les partenaires (*Photo Express*, le restaurant *Les Gourmets* et les vignerons de Marsannay).

Le prochain thème n'a pas encore été dévoilé, cependant, dans son discours, le maire a annoncé que le concours pour "Les Bons Vœux" de la municipalité sera reconduit en 2011.

INFO Les photos récompensées seront exposées durant un an à l'office de tourisme.